



**HAL**  
open science

# Organisation des territoires et dynamiques de peuplement en Languedoc oriental durant le dernier millénaire avant notre ère

Pierre Séjalon

## ► To cite this version:

Pierre Séjalon. Organisation des territoires et dynamiques de peuplement en Languedoc oriental durant le dernier millénaire avant notre ère. Fabien Delrieu; Clément Féliu; Philippe Gruat; Marie-Caroline Kurzaj; Élise Nectoux. Les espaces fortifiés à l'âge du Fer en Europe. Actes du 43e colloque international de l'Association française pour l'étude de l'âge du Fer (Le Puy-en-Velay, 30 mai-1er juin 2019), Collection AFEAF (3), AFEAF, pp.333-351, 2021, 978-2-9567407-2-8. hal-03260902

**HAL Id: hal-03260902**

**<https://hal.science/hal-03260902v1>**

Submitted on 15 Jun 2021

**HAL** is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.



Distributed under a Creative Commons Attribution - NonCommercial - NoDerivatives 4.0 International License

# Organisation des territoires et dynamiques de peuplement en Languedoc oriental durant le dernier millénaire avant notre ère

Pierre Séjalon

## Introduction

Cette thématique de recherche n'est pas nouvelle et a fait l'objet de nombreux travaux en Languedoc oriental (fig. 1) dont les plus récents concernent plus précisément la Vaunage (Nuningger 2002). Les données utilisées, essentiellement issues de campagnes de prospections, ont permis de modéliser les dynamiques de peuplement et d'aborder la question des territoires, notamment à partir des cartes de visibilité et de la localisation des zones d'épandage. Si la démarche et le discours historique offrent des perspectives intéressantes au débat, les questions relatives à l'interprétation des vestiges uniquement perçus à la surface des sols actuels et les approximations chronologiques jettent une forme de discrédit regrettable.

Avec une démarche plus empirique, s'appuyant avant tout sur les données collectées à l'occasion des diagnostics archéologiques et des fouilles, programmées comme préventives, et en utilisant un fond cartographique établi à l'aide d'un logiciel d'information géographique<sup>1</sup>, j'ai souhaité apporter un éclairage nouveau. En effet, depuis les années 2000, le développement des agglomérations de Montpellier et de Nîmes a généré un nombre considérable d'opérations archéologiques. Récemment, l'aménagement d'une nouvelle ligne de train à grande vitesse ainsi que le dédoublement de l'autoroute A9 entre Nîmes et Montpellier ont offert un long transect au travers des plaines languedociennes permettant la mise au jour, entre autres, de nombreux vestiges protohistoriques (Ode *et al.* 2017). Ainsi, nous disposons aujourd'hui d'une riche documentation qui rend compte de la diversité des modes d'occupation durant la Protohistoire, de nouvelles formes d'agglomération, de portions de paysages agraires, autant de découvertes, qui sur le temps long, alimentent notre perception des territoires.

En analysant précisément les modes d'occupation des sols sur de vastes surfaces et en réfléchissant aux dynamiques de

peuplement comme facteur essentiel des déplacements des pôles d'habitat, il est possible de proposer de nouvelles pistes de recherche et d'esquisser un schéma général dans lequel chaque composante trouve une place. Pour répondre à la thématique du colloque, la place des sites fortifiés comme élément fort des territoires a été privilégiée et pour comprendre la constitution progressive de ces derniers, la fin de l'âge du Bronze et la transition Bronze-Fer ont été explorées en préambule.

## Espace et temps

Sans vouloir faire du déterminisme géographique, il me paraît important de bien comprendre la géographie des espaces étudiés, de connaître les différents terroirs qui ont porté les différentes activités agricoles et d'essayer d'évaluer les avantages et les contraintes qu'ils ont pu exercer sur les sociétés. Il n'est pas lieu ici de reprendre dans le détail toutes ces composantes physiques mais de poser le cadre général qui semble propice à expliquer certains modes d'occupation.

Si l'on voulait simplifier à l'extrême la description géographique du Languedoc oriental, on pourrait se limiter à trois entités principales : la mer méditerranée au sud, les reliefs des garrigues au nord et entre, une plaine littorale parcourue par des petits fleuves côtiers aux régimes violents durant l'automne qui la compartimentent en espaces lanierés qui s'étirent globalement du nord au sud. À une échelle plus petite, la région se situe entre le Rhône à l'est et l'Hérault à l'ouest qui ont depuis longtemps constitué à la fois des voies de pénétrations vers les arrières-pays et des zones frontières entre les principales ethnies et groupes culturels. À une échelle plus petite encore, ces espaces constituent un lieu de passage privilégié entre l'Italie et l'Espagne, pour des périodes où la navigation n'est pas très développée en Méditerranée. Dans ce cadre, les populations ont mis à profit les ressources naturelles et ont très tôt développé agriculture et élevage leur permettant de se sédentariser selon des modalités qui ont évolué depuis le Néolithique ancien.

Partie intégrante de la définition des territoires (Di Méo 1998), l'espace géographique n'est évidemment pas le seul facteur explicatif. L'espace social, construit par l'homme et matérialisé

<sup>1</sup> Ce travail cartographique a été réalisé avec Antoine Ratsimba avec le logiciel QGIS version Madeira 3.4. La table attributaire permet de discriminer les sites selon leur nature et les phases chronologiques. Pour les habitats, nous avons privilégié la localisation topographique : hauteur, versant, plaine en y ajoutant un symbole lorsqu'ils sont fortifiés.



Fig. 1. Carte du Languedoc oriental.

pour les périodes concernées par les habitats, les chemins et les champs peut traduire les relations que les groupes humains entretiennent avec leur espace géographique. En s'appropriant et en marquant ces espaces, il devient territoire politique. En se reconnaissant au travers de ces espaces, les populations projettent une dimension symbolique de l'espace vécu. Ainsi, le groupe humain constitué peut se distinguer de l'autre, affirmer ces modes de vies et ces croyances.

Sur le long terme, ici le dernier millénaire, chaque élément constitutif du territoire a changé, a évolué et il faut donc garder à l'esprit que rien n'est jamais figé et que seule la compréhension des dynamiques permet d'élaborer quelques hypothèses. La chronologie joue alors un rôle fondamental et on ne peut utiliser des termes comme le Bronze final ou la transition Bronze-Fer pour cacher notre méconnaissance du détail. Ainsi quand les cartes présentent des points appartenant à ces phases chronologiques comme étant contemporains, je trouve cela pour le moins imprécis car trois siècles recouvrent ces terminologies à valeur temporelle. De la même manière, il n'y a pas de raison d'étirer certaines chronologies pour obtenir un continuum du temps. Il faut accepter qu'il y ait des hiatus dans les occupations et donc d'avoir des blancs dans l'histoire de certains groupes humains. D'un point de vue populationnel, je pense qu'il n'est plus possible de considérer chaque point d'une carte, nommé le plus

souvent « site archéologique », comme une entité indépendante. Un *oppidum* dont l'occupation débute dans le dernier quart du VI<sup>e</sup> siècle av. n. è. n'est pas le fruit d'une génération spontanée mais le résultat du déplacement d'un groupe humain préexistant. La remarque est valable quand le site est abandonné ; la population ne disparaît pas pour autant.

Sauf à montrer que des crises ont conduit à la disparition de groupes humains, la variable population peut être considérée comme une constante qui a sans doute évolué au gré de la démographie. À nous d'en saisir les répartitions et les mouvements dans ces espaces attractifs où des apports de l'extérieur ne sont pas à négliger. Ainsi, espace et temps, sont indissociables de nos approches qui se veulent inscrites dans l'analyse des dynamiques de population et des mutations des modes d'occupation des sols.

## Historique des recherches

Depuis longtemps, les enceintes ont été reconnues par les érudits locaux et très tôt la question de leur chronologie s'est posée. Dès le début du XX<sup>e</sup> siècle, la Commission d'étude des enceintes Préhistoriques et fortifications anhistoriques se réunit et produit une riche bibliographie dans les bulletins de la Société

Préhistorique de France avec pour ambition de dater la plupart de ces monuments. C'est durant cette période que deux chercheurs régionaux dressent l'inventaire des enceintes du Gard (Bourilly, Mazauric 1912). Il faudra attendre les années 1980 pour retrouver la thématique des enceintes dans un ouvrage consacré aux « Enceintes protohistoriques de Gaule méridionale » (Dedet, Py 1985). Ce recueil de notices et de synthèses thématiques a constitué pendant longtemps une référence incontournable car s'appuyant sur des travaux de terrain essentiellement consacrés à l'étude des fortifications. Depuis, force est de constater qu'en dehors d'articles monographiques et d'une table-ronde d'actualités (Janin, Gailledrat 2009) faisant le point sur les nouvelles découvertes en Languedoc et Catalogne, peu de travaux ont porté sur le Languedoc oriental.

Plus récemment, l'étude d'Alexandre Beylier sur les fossés défensifs (Beylier 2011) a montré que loin d'être anecdotique et constituer un caractère archaïque hérité de la Préhistoire récente (Py 2016, p. 235), ce mode de construction était « une composante incontournable des fortifications languedociennes », beaucoup plus fréquente qu'on ne le pensait, notamment en Languedoc occidental, et présent durant toutes les phases de la Protohistoire. Les découvertes récentes de La Cougourlude (Lattes) ou de La Monédière (Bessan) confirment ces faits (cf. l'article de Beylier, Daveau, dans ce volume, infra p. 317). Si le creusement des fossés semble être la technique la plus précoce, elle s'accompagne très vite d'une construction en élévation faite en bois, en terre ou en pierres, selon la topographie et les matériaux directement accessibles.

En Languedoc oriental, la très grande majorité des enceintes est construite en pierres. Leurs études ont montré une grande diversité d'agencement qui témoigne le plus souvent d'adaptation à la topographie des lieux et de modifications fréquentes, liées à l'agrandissement de l'habitat ou à des réhabilitations partielles des courtines par le doublement du mur initial. À côté des enceintes entourant complètement l'habitat, les types de constructions non fermées sont nombreux ; le cas le plus exemplaire étant l'éperon barré qui se distingue par la construction d'une portion de courtine, la plupart du temps assez courte et rectiligne, comme sur l'*oppidum* de Roquecourbe à Marguerites (Py 1985, p. 88).

Un autre point important est la mise en évidence de fortifications dans les secteurs de plaine lagunaire. En effet, pendant longtemps la région a été marquée par la « civilisation des *oppida* », considérant le phénomène de perchement et la construction de rempart comme modèle culturel à partir de l'exemple d'Ensérune (Jannoray 1955). Les fouilles à Lattara (Lattes) ou à Espeyran (Saint-Gilles) et plus récemment au Castellat (Le Cailar) ont mis en évidence des sites fortifiés dès le VI<sup>e</sup> ou le début du V<sup>e</sup> siècle av. n. è. D'autres occupations concernent les piémonts des collines calcaire, comme à Nîmes, où l'habitat se développe et se trouve entouré d'un large fossé doublé d'un mur d'un mètre de large (Monteil 1999). Ces fortifications que l'on pourrait qualifier de complémentaires viennent probablement s'ajouter à un premier noyau installé sur la colline du Mont Cavalier (Py 1981) afin d'insérer le sanctuaire de la source de la Fontaine et devenir l'une

des plus grandes agglomérations de la région (Pomarède *et al.* 2012).

L'espace fortifié marque le plus souvent l'habitat groupé qui rassemble l'essentiel de la population. La découverte récente sur l'*oppidum* de Castelnau-le-Lez d'un tronçon de courtine associé à des sols de l'âge du Bronze final IIIb atteste de l'ancienneté de ces enceintes construites en pierres. Il confirme avec d'autres exemples du Languedoc occidental, Mailhac, Carsac ou Le Laouret, que ces aménagements défensifs existaient bel et bien avant l'arrivée des phocéens et la fondation de Marseille. Ils témoignent également de l'ancrage d'une population dans un espace donné entretenant sans doute un voisinage avec d'autres groupes humains. Cette affirmation territoriale s'est donc amorcée de façon précoce et semble être un vecteur important pour comprendre la répartition de ces habitats fortifiés, chacun contrôlant son environnement immédiat.

### De l'habitat polynucléaire aux premières formes de regroupement. La fin de l'âge du Bronze et la transition Bronze-Fer (X<sup>e</sup>-première moitié du VII<sup>e</sup> siècle)

Les données disponibles pour cette période sont en réalité assez peu nombreuses en Languedoc oriental et présentent une grande diversité dans la nature des occupations : habitat perché, occupation de plaine, campement lagunaire, rares sépultures et grotte dans l'arrière-pays. La chronologie a longtemps reposé sur le mobilier céramique et le Bronze final IIIb démarrait vers 750 av. n. è. (Garmy 1979). De plus, l'absence de vastes nécropoles comme en Languedoc occidental (Janin 1992) n'a permis que difficilement de sérier les ensembles de façon satisfaisante et l'on peine toujours à proposer des fourchettes de datation précises pour les vestiges mis au jour. Ainsi, quand les chercheurs s'aventurent sur les bords des étangs de Mauguio (Prades 1985) et que les premières fouilles découvrent la stratigraphie conservée de petites buttes, la chronologie proposée repose sur des datations basses et la fin de l'âge du Bronze final IIIb coïncide avec le début de l'âge du Fer au milieu du VII<sup>e</sup> siècle. Ainsi, par rapport au système chronologique adopté et aux ensembles céramiques mis au jour, les auteurs envisagent un court hiatus entre le Bronze final IIIb et le premier âge du Fer (Dedet *et al.* 1985 ; Dedet, Py 1985).

Depuis, les datations <sup>14</sup>C et les comparaisons avec des ensembles culturels contemporains mieux datés par la dendrochronologie comme les sites palafittes ont permis de faire remonter les débuts du Bronze final IIIb à la seconde moitié du X<sup>e</sup> et au IX<sup>e</sup> siècle av. n. è., créant ainsi un « espace temporel », qualifié de période de transition, faisant le lien avec le premier âge du Fer *stricto sensu* mieux daté par la présence de céramiques méditerranéennes.

Le petit hiatus évoqué plus haut s'est donc transformé en un vide d'occupation de près d'un siècle ; pour simplifier, il manquerait la fin du VIII<sup>e</sup> siècle et au moins la première moitié du VII<sup>e</sup> siècle av. n. è., le faciès suspendien (englobant le VII<sup>e</sup> siècle av. n. è.) étant toutefois assez peu présent si l'on en croit le faible

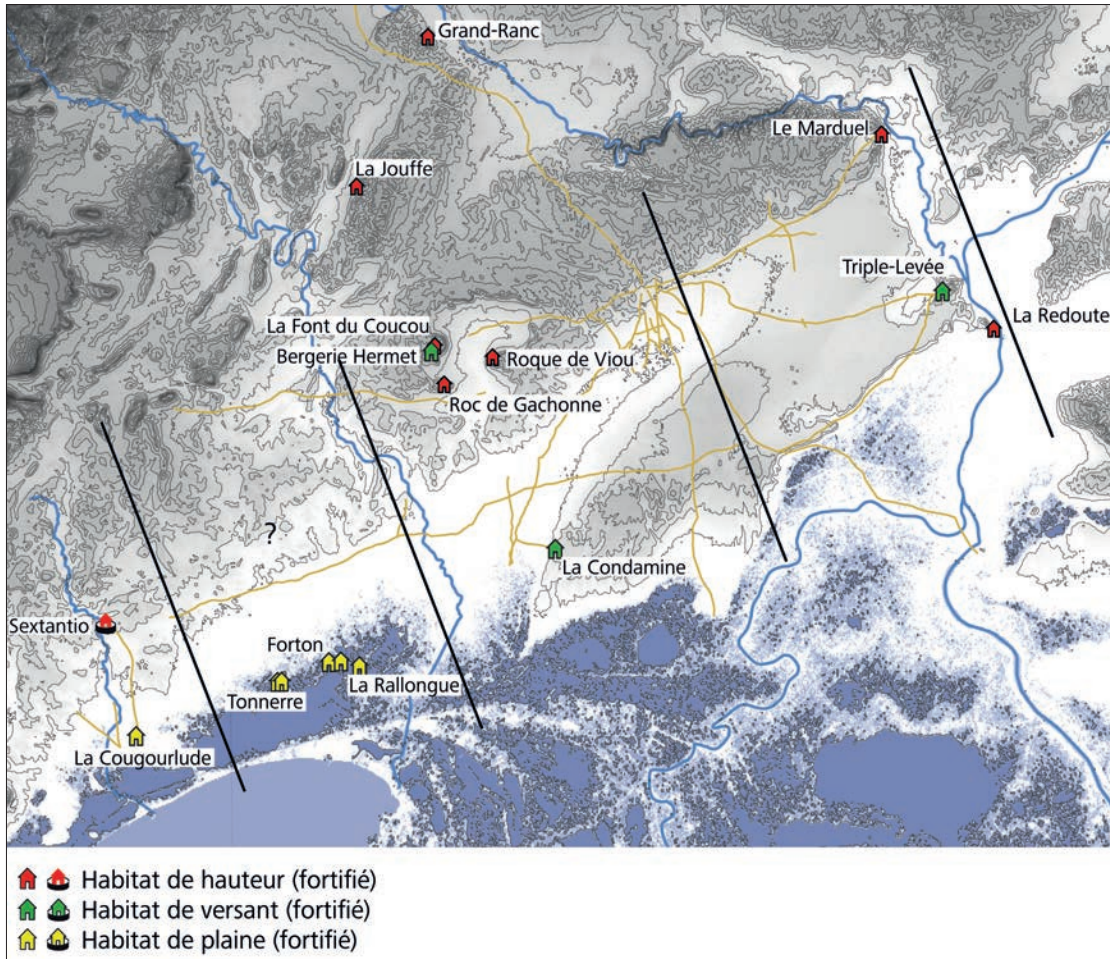


Fig. 2. Carte des habitats du IX<sup>e</sup> siècle av. n. è.

pourcentage de décors excisés sur la céramique non tournée des habitats lagunaires.

À ces problèmes de chronologie, est venu s'ajouter le débat sur le choix des mots utilisés pour expliquer les modalités d'occupation des sols entre ces occupations ponctuelles de bords de lagune et les habitats plus conséquents de l'arrière-pays comme Sextantio (Castelnaud-le-Lez, Hérault) ou Roque-de-Viou (Saint-Dionisy, Gard ; Garmy, Py 1976). Dans son schéma interprétatif, M. Py (Py 1990, p.27, note 31 pour la bibliographie antérieure) a envisagé une « sédentarité non aboutie », pour expliquer les déplacements saisonniers afin de bénéficier, dans une transhumance inverse, des pâturages humides l'été ; les garrigues calcaires étant beaucoup plus sèches et arides. Il est étonnant que la collecte du sel, aliment essentiel pour conserver la viande et pour la bonne santé des ruminants, n'ait jamais été envisagée comme élément déterminant nécessitant de venir s'approvisionner annuellement au moment où la chaleur accélère l'évaporation et fixe naturellement le sel sur les tiges des végétaux.

Ainsi, plutôt que d'envisager des sites indépendants les uns des autres (fig. 2), je préfère envisager une complémentarité fondée sur différents besoins économiques. À partir d'un habitat principal qui semble correspondre aux habitats groupés d'une

certaine importance et peut-être déjà fortifié (Sextantio, Roque-de-Viou, Triple-Levée), une partie de la population se déplace en fonction de la saison vers les lagunes. Cette bipolarité pourrait être élargie à une occupation polynucléaire pour intégrer des déplacements vers le nord, en direction des collines calcaires, pour aller à la recherche d'autres matières premières. La présence de nombreuses cavités dont certaines ont livré des traces d'occupation ont pu faciliter la récolte de calcite, par exemple, utilisée comme dégraissant dans la céramique modelée et ou encore l'exploitation de gisements de lignite pour confectionner des bracelets dont plusieurs exemplaires ont été découverts dans la région.

La constitution de ces maillages de sites a sans doute suivi le découpage géographique évoqué plus haut. En effet, à l'échelle de notre fenêtre d'étude, le pourtour méditerranéen offre un paysage relativement uniforme, seulement découpé par de nombreux cours d'eau. L'accès aux différentes ressources a privilégié des déplacements nord-sud ou sud-nord renforçant l'image de ces territoires laniérés. En complément, il est à noter qu'en dehors des itinéraires internationaux, la plupart des axes reconnus ou restitués pour ces phases anciennes sont des chemins nord-sud (Séjalon à paraître).

Ce schéma semble valable jusqu'à la fin de l'âge du Bronze final IIIb qui est marquée par l'abandon de la plupart des sites de hauteur ainsi que des établissements lagunaires. Si la remontée des eaux est souvent évoquée pour expliquer l'absence d'occupation sur les bords des lagunes, il demeure en l'état difficile de fournir des arguments pour les autres sites de l'intérieur. Les cartes de répartition des occupations des VIII<sup>e</sup> et VII<sup>e</sup> siècles avant notre ère (fig. 3 et 4) montrent un changement profond dans les modes d'occupations et les secteurs de plaine bénéficient d'un intérêt certain. Ces changements semblent témoigner d'une nouvelle forme de regroupement des populations qui trouvent un « compromis » en s'établissant à mi-parcours entre les garrigues et la mer. Ces sites sont en réalité assez mal connus car ils n'ont pas fait l'objet, pour l'instant, de reprise des données et de synthèse. En effet, depuis une vingtaine d'années, l'archéologie préventive a permis l'accès, au hasard des aménagements, à ces terroirs de plaines alluviales. De nombreux indices d'occupation de cette période ont été mis au jour mais cette documentation reste éclatée dans de nombreux rapports, essentiellement de diagnostics. La raison principale est liée à la nature même de ces occupations. Elles présentent de faible densité de vestiges à l'hectare et sont le plus souvent repérées à partir de rares structures en creux. De fait, il n'y a jamais eu à notre connaissance de prescription de fouille spécifique sur cette phase chronologique et la plupart des découvertes sont le fruit des diagnostics ou de découvertes fortuites à l'occasion de vastes décapages. Seule récemment, la fouille de Vergèze/Saint-Pastour (Gard) a été conduite pour partie sur ce type de vestiges. Plusieurs fenêtres de décapage ont permis la fouille de différents pôles marqués par des fosses d'extraction de matériau, d'ensemble de trous de poteaux et de fosses ayant accueillies des rejets domestiques dont l'étude a suggéré la restitution d'un module cohérent et ainsi éclairer ce secteur à mi-chemin entre Vaunage et lagunes (Séjalon 2020). Dans la plaine nîmoise, la reprise des données matérielles, notamment céramique, et la mise en évidence d'une signature sédimentaire particulière, couche de limon gris carbonaté, offrent une meilleure lecture de ces occupations (fig. 5). L'organisation de ces vestiges est difficile à évaluer dans le détail faute de décapage extensif, mais il est possible d'envisager une agrégation successive dans le temps d'enclos probablement limités par des palissades. Ces enclos enserrant de vastes espaces au sein desquels on trouve de rares structures en creux et selon les secteurs des trous de poteaux. On a l'impression d'avoir à faire à des petits établissements agricoles installés au sein de leur espace vivrier. L'accumulation de ces enclos, établis entre les VIII<sup>e</sup> et VII<sup>e</sup> siècles avant notre ère, couvrent environ 200 hectares. Il est à noter que cet habitat aggloméré est installé le long d'un grand chemin nord-sud dont l'origine est plus ancienne. Il accueille le long de son tracé plusieurs ensembles funéraires contemporains. Ce lien chemin, tombes, habitat se retrouve dans le secteur de Vergèze où l'habitat évoqué plus haut est traversé par un ancien chemin nord-sud et situé à proximité de l'ensemble cultuel de Vestric (Dedet *et al.* 1997). Entre Lattes et Montpellier, ce schéma peut se déduire également à la lumière des nombreux points d'observations de vestiges datés des VIII<sup>e</sup> et VII<sup>e</sup> siècles avant notre ère (La Cougourlude, Port-Ariane). Là encore, c'est

un vieil axe, nord-sud, longeant le Lez, qui peut faire le lien entre ces différents points ; les tombes de Galière, contemporaines (Dedet, Lisfranc 2006), semblent proches de son tracé.

Ces vastes habitats dont il faudra rapidement rendre compte par des publications monographiques sont une véritable nouveauté dans le paysage languedocien. Ils comblent le hiatus que constituait la transition Bronze-Fer si souvent utilisée pour pallier au déficit de sites et au problème de chronologie. Ils sont une étape essentielle pour comprendre l'émergence et la construction de l'habitat aggloméré. En l'état, aucun système de fortification n'a été mis en évidence autour de ces habitats mais peut-être que les fenêtres réduites de décapage autour de ces vestiges interdit d'être catégorique sur ce point. Un autre élément est à prendre en considération pour tenter de caractériser ces groupes humains, c'est l'abandon des décors au double trait si caractéristiques de la céramique du Bronze final IIIb. Souvent mis en avant comme marqueur culturel et identitaire fort, rapproché même des systèmes de proto-écriture que l'on observe en Grèce ou en Italie, il est pour le moins curieux d'observer leur disparition assez soudaine !

### Le retour à l'habitat perché et à l'établissement des comptoirs lagunaires (seconde moitié du VII<sup>e</sup> siècle – V<sup>e</sup> siècle av. n. è.)

Durant la seconde moitié, plutôt d'ailleurs le dernier quart du VII<sup>e</sup> siècle av. n. è., voire même tout autour de 600 av. n. è., on enregistre un renouvellement du perchement de l'habitat avec notamment l'*oppidum* de la Liquière (Py 1984). Tous les grands habitats de plaine antérieurs sont désertés. Après 600, tout semble s'accélérer, et de nombreux habitats groupés voient le jour, soient en plaine lagunaire, abrités derrière un grand fossé et probablement un rempart, comme sur le site de la Cougourlude/Ode à la Mer, soit sur les collines calcaires (Sextantio, La Font-du-Coucou ou Le Marduel), ou encore sur des versants (Les Bosquets, Roquecourbe ou La Roche de Comps). Lors de cette étape précoce, première moitié du VI<sup>e</sup> siècle av. n. è. (fig. 6a), peu de sites semblent disposer d'un système défensif, mais il faut bien préciser que la documentation inhérente à cette période est rare et limitée. Au cours du VI<sup>e</sup> siècle (fig. 6b), la plupart des habitats importants va se doter de fortifications et au V<sup>e</sup> siècle, tous en disposent (fig. 7).

La répartition des principaux habitats groupés suit une double logique : une implantation probablement liée à des choix topographiques et une sectorisation qui semble retrouver la configuration en binôme évoquée pour le Bronze final IIIb. La logique topographique privilégie une répartition le long des vallées des petits fleuves côtiers et une implantation sur des terroirs complémentaires, un site en bord de lagune et un plus en amont sur les premiers reliefs des collines calcaires. Cette logique dictée par la configuration du paysage méditerranéen est sans doute à l'origine de la seconde logique que l'on qualifiera de territoriale puisque l'installation des sites permet de contrôler la navigation lagunaire, les voies de pénétration et les voies de circulation vers l'arrière-pays. Durant cette période charnière qui voit

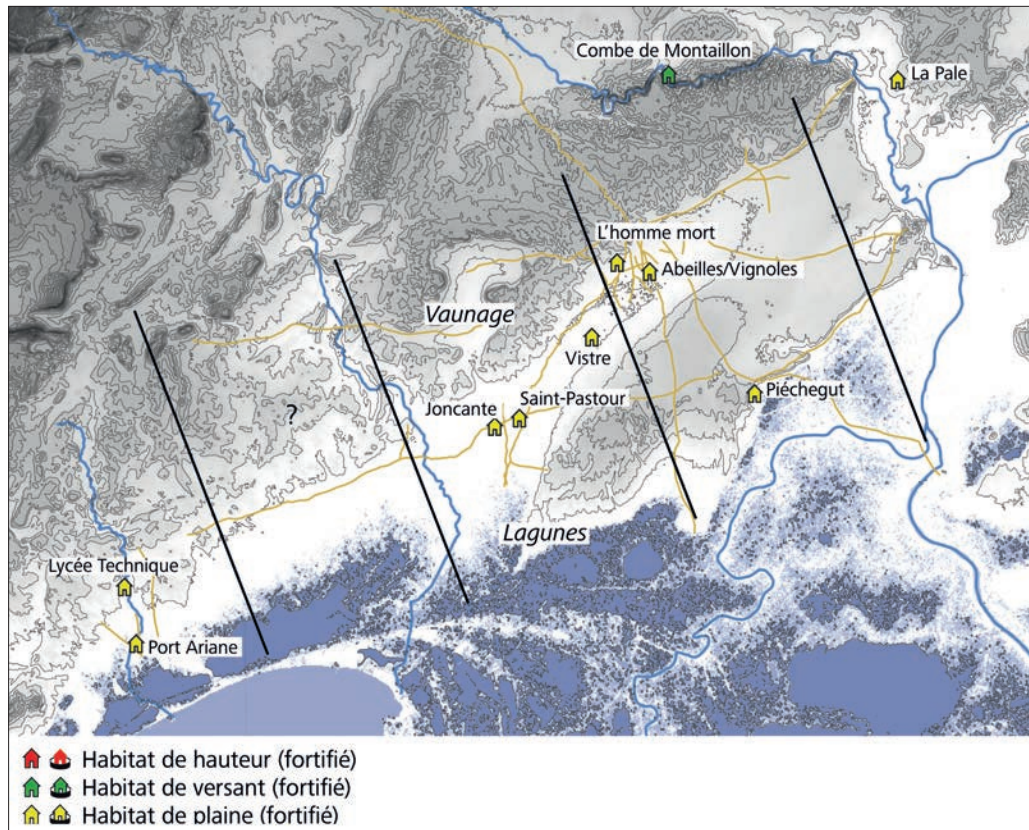


Fig. 3. Carte des habitats du VIII<sup>e</sup> siècle av. n. è.

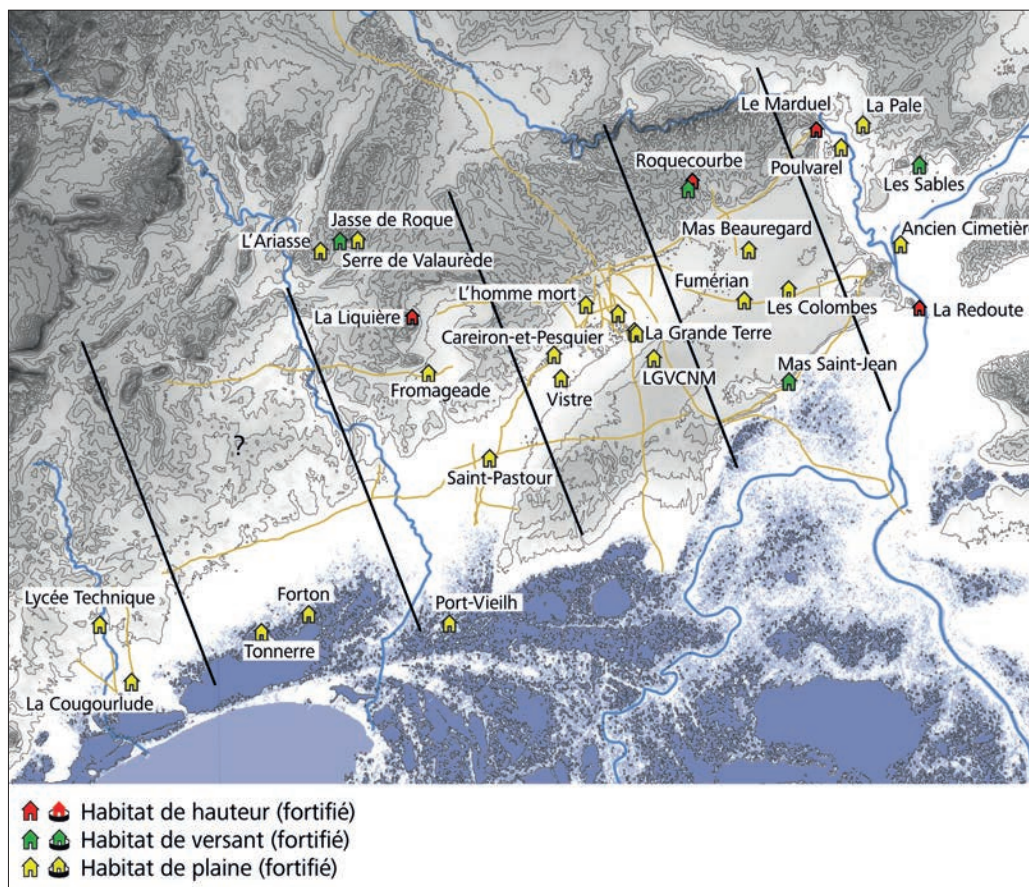


Fig. 4. Carte des habitats du VII<sup>e</sup> siècle av. n. è.



Fig. 5. Plan des vestiges des VIII<sup>e</sup> et VII<sup>e</sup> siècle av. n. è. dans la plaine du Vistre à Nîmes.



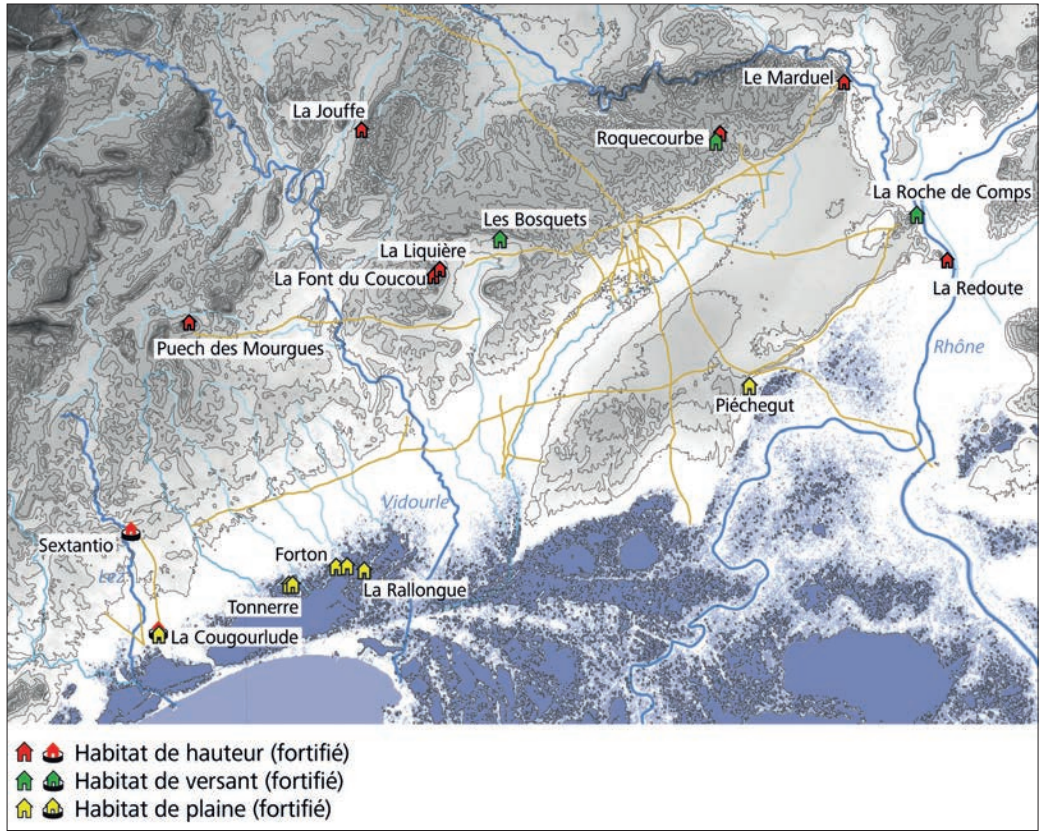


Fig. 6a. Carte des habitats de la première moitié du VI<sup>e</sup> siècle av. n. è.

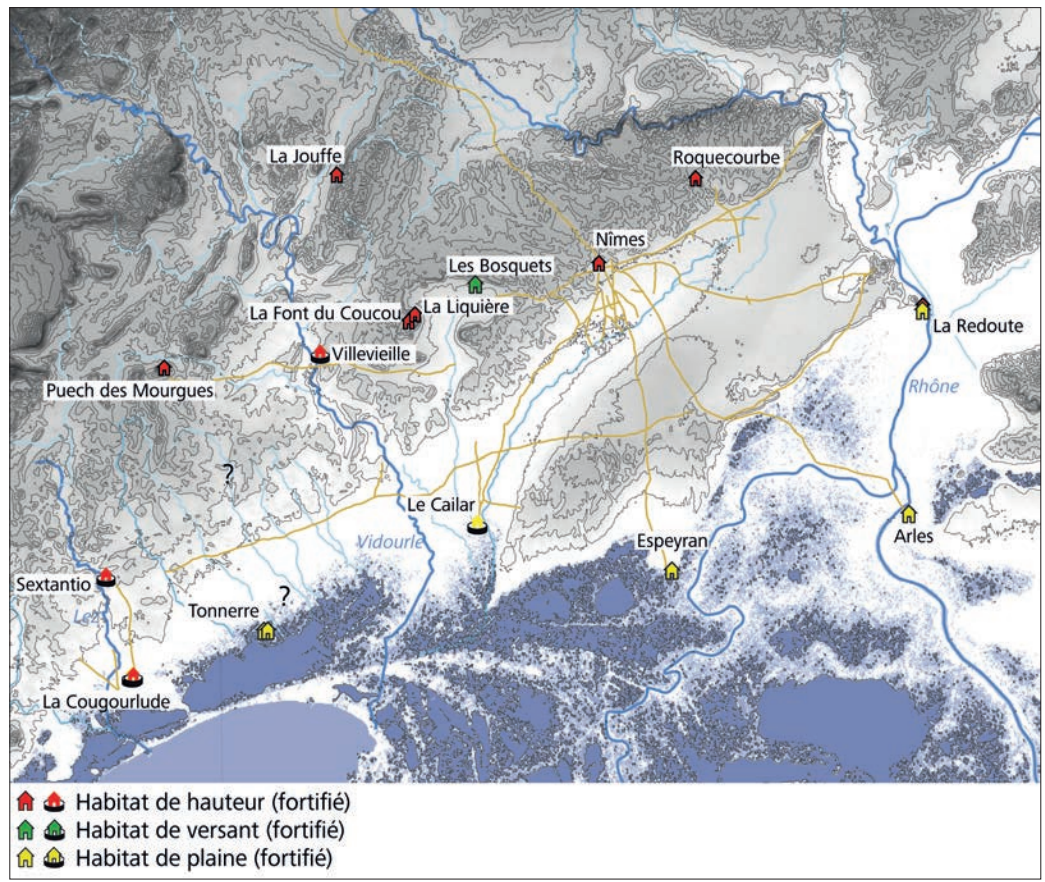


Fig. 6b. Carte des habitats de la seconde moitié du VI<sup>e</sup> siècle av. n. è.

le développement du commerce méditerranéen et l'implantation sur le sol gaulois de plusieurs entités étrangères, grecs à Marseille (600 av. n. è.), étrusques à Lattara (500 av. n. è.), et probablement ailleurs étant donné l'implantation des comptoirs lagunaires, il n'est pas étonnant d'observer ces choix d'installation.

Il est à noter que ces répartitions suivent un maillage relativement régulier. Ainsi, sur la ligne sud-ouest/nord-est que constitue l'amorce des garrigues, les habitats groupés sont distants les uns des autres entre 9 et 11 kilomètres (mesures prises à vol d'oiseau). Sur le littoral, les distances sont un peu plus importantes entre 11 et 14 kilomètres. Toutefois un vide subsiste entre Lattes et Le Cailar et, dans l'arrière-pays, entre Sextantio et le Puech des Mourgues, comme s'il manquait à notre connaissance un binôme situé à mi-distance entre Lez et Vidourle. En revanche, ce qui change, c'est la distance entre l'établissement lagunaire et l'*oppidum* qui augmente au fur et à mesure que l'on se dirige vers l'est. Entre La Cougourlude/Lattara et Sextantio, on compte 8 km, entre Le Cailar et la Vaunage 16 km et entre Espeyran et Nîmes 22 km.

Ainsi, les choix d'implantation élaborés dès le milieu du VI<sup>e</sup> siècle n'évolueront plus durant tout le V<sup>e</sup> siècle à l'exception d'un léger déplacement de la population qui quitte l'*oppidum* de Maussip pour s'installer sur le versant de la Font-de-Robert (commune de Saint-Côme-et-Maruéjols).

Au IV<sup>e</sup> siècle av. n. è. (fig. 8), on retrouve à quelques détails près une configuration identique. Dans la vallée du Vidourle, l'*oppidum* de Villevieille est déserté sans doute au profit de la création d'Ambrussum. On peut se demander d'ailleurs si la datation habituellement proposée pour le début d'Ambrussum, dernier quart du IV<sup>e</sup> siècle, ne peut être remontée jusqu'à 350 av. n. è. Cette phase non véritablement documentée en l'état pourrait correspondre à l'étape de chantier de la construction de l'enceinte comme cela a pu l'être proposé pour Nages (Py 2015). En se déplaçant vers le sud, cet habitat groupé se rapproche du Cailar et réduit ainsi la distance entre les deux oppidums à un peu plus de 8 kilomètres. Dans la Vaunage, on voit réapparaître un groupe humain à Roque-de-Viou pour une durée assez courte, 50 ans, avant de se déplacer à nouveau et construire le premier état de Nages vers 325 av. n. è. La nature du plan d'urbanisme démontre bien que la population qui s'installe maîtrise une bonne expérience et à la conscience de ses besoins en matière d'habitat. Toutefois, cette installation a dû se faire sous une forme contrainte car très vite l'enceinte est agrandie à plusieurs reprises pour accueillir toujours plus de population. Plus à l'est, la question se pose de l'existence d'un habitat aux environs de Beaucaire pour donner suite à la Roche-de-Comps qui disparaît au premier quart du IV<sup>e</sup> siècle. Les dernières données acquises concernant la chronologie de l'*oppidum* (Roure 2002) ne permettent pas de faire remonter l'occupation avant le III<sup>e</sup> siècle, toutefois la découverte récente d'une nécropole (Demangeot *et al.* 2016) datée des IV<sup>e</sup>-III<sup>e</sup> siècle av. n. è. suggère qu'un habitat proche devait bien exister. Il est possible qu'un déplacement sur les versants ou en plaine comme on peut l'observer à Nîmes puisse être envisagé.

Aux III<sup>e</sup> et II<sup>e</sup> siècles (fig. 9 et 10), la localisation des principaux habitats fortifiés ne change plus, seul l'*oppidum* du Puech

des Mourgues disparaît probablement au profit des établissements voisins d'Ambrussum vers l'est ou de Sextantio plus au sud. Ce constat « d'immobilisme » témoigne d'une parfaite connaissance des milieux, des populations les unes envers les autres que le réseau des voies illustre parfaitement. La régularité des répartitions suggère qu'une autre dimension est à prendre en considération, une dimension difficilement mesurable pour l'archéologue mais qui ne peut être passée sous silence. C'est la dimension territoriale au sens économique et politique du terme qui peut marquer l'espace géographique.

### Territoire économique – territoire politique. Affirmation des pouvoirs, zones de confrontation et alliances (V<sup>e</sup> siècle – II<sup>e</sup> siècle av. n. è.)

En dehors des expériences menées en Vaunage, élargies au Languedoc oriental, peu d'études ont porté sur la restitution des territoires et des réseaux de pôles d'habitats durant la Protohistoire (Nuninger *et al.* 2006). Le plus souvent, un bilan des découvertes est dressé, sans pour autant proposer de modèle interprétatif ni aborder la définition spatiale du territoire (Daveau, Bel 2008). En Languedoc occidental et pour la vallée de l'Hérault, de nombreux sites ont fait l'objet de ces restitutions, soit à partir de modèle géométrique, appelé polygone de Thiessen (Garcia 1993, p.164-174, fig. 71), soit à partir d'une analyse de la géographie confrontée aux découvertes archéologiques (par exemple Garcia *et al.* 1990 et Garcia 1995). À Nîmes, l'étude de l'agglomération protohistorique a très vite intégré la question du paysage environnant notamment à partir des nouvelles découvertes acquises lors d'opérations préventives. Ces travaux ont fait l'objet d'une première synthèse dont la volonté affichée était bien d'analyser une archéologie de la ville et des campagnes (Célié *et al.* 2004). Depuis, le sud de l'agglomération a été conquis par de nombreuses zones d'activités commerciales qui ont fait l'objet d'un suivi archéologique systématique. Le Plan de Protection Contre les Inondations engagé à la suite des inondations catastrophiques de 1988 a également permis de diagnostiquer des surfaces importantes en préambule notamment à la création de bassins de rétention des eaux. Ces opérations archéologiques ont révélé de très nombreux vestiges qui couvrent les périodes allant du Paléolithique supérieur jusqu'au Moyen-Âge. Très tôt s'est fait sentir le besoin d'accompagner ces opérations d'une approche paléo-environnementale et ce, dès le diagnostic. Ainsi, à la suite de nos prédécesseurs, plusieurs enquêtes ont fait l'objet d'articles pluridisciplinaires, abordant la définition du territoire protohistorique (Séjalon *et al.* 2009), le cadre environnemental (Chevillot *et al.* 2010), l'occupation des zones périurbaines (Pomarède *et al.* 2012) et plus récemment sur les formes d'appropriation de la terre (Séjalon 2016). Ils relaient les travaux menés au sein d'un projet collectif de recherche qui vise à étudier l'occupation des sols sur la longue durée (Breuil dir.).

L'ensemble de ces recherches a permis de restituer partiellement un schéma explicatif fondé notamment sur la sectorisation des finages et les modes d'exploitation agricole, le développement du réseau viaire et la délimitation du territoire, valable

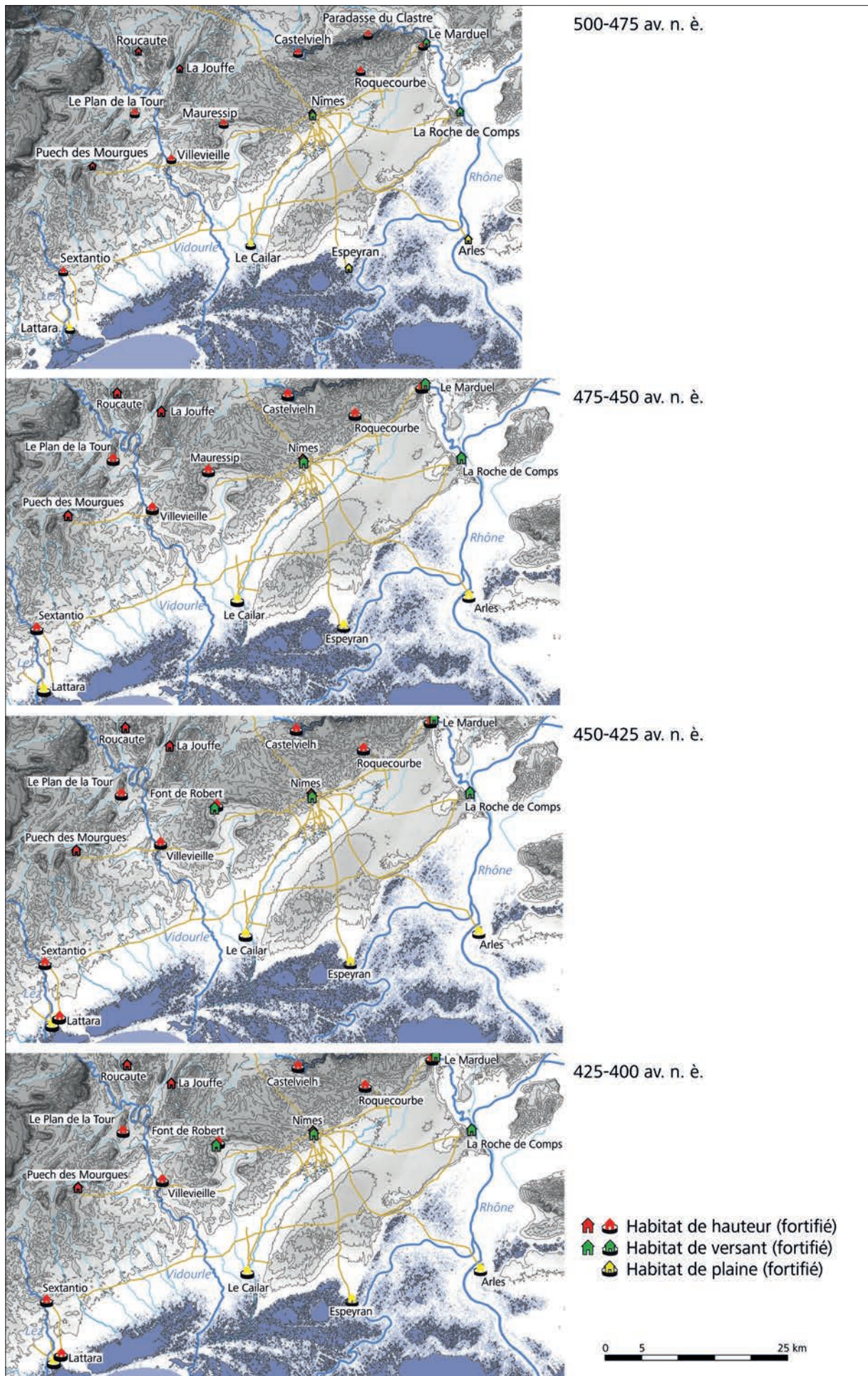


Fig. 7. Carte des habitats de la première moitié du V<sup>e</sup> siècle av. n. è.

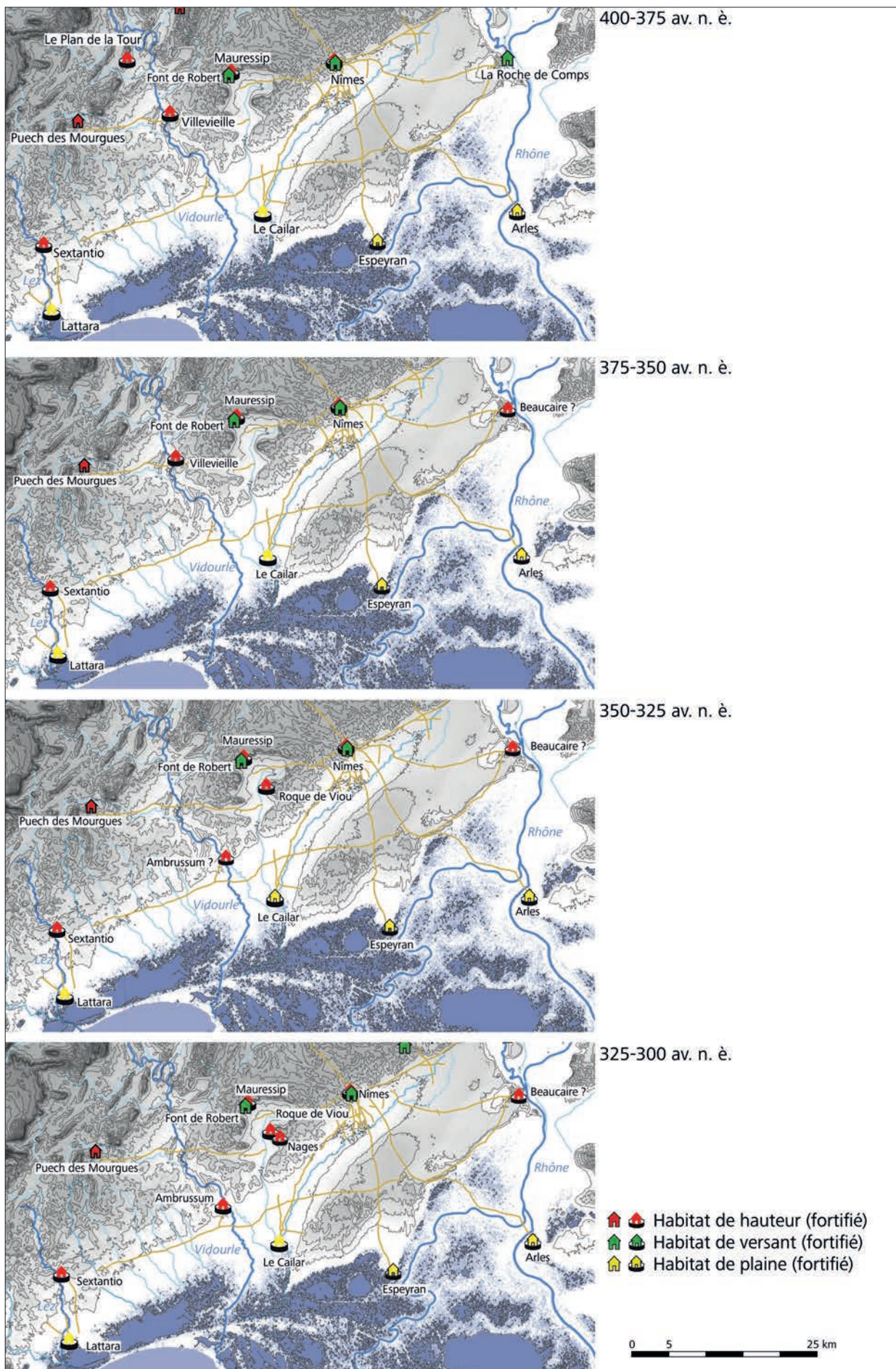


Fig. 8. Carte des habitats de la première moitié du IV<sup>e</sup> siècle av. n. è.

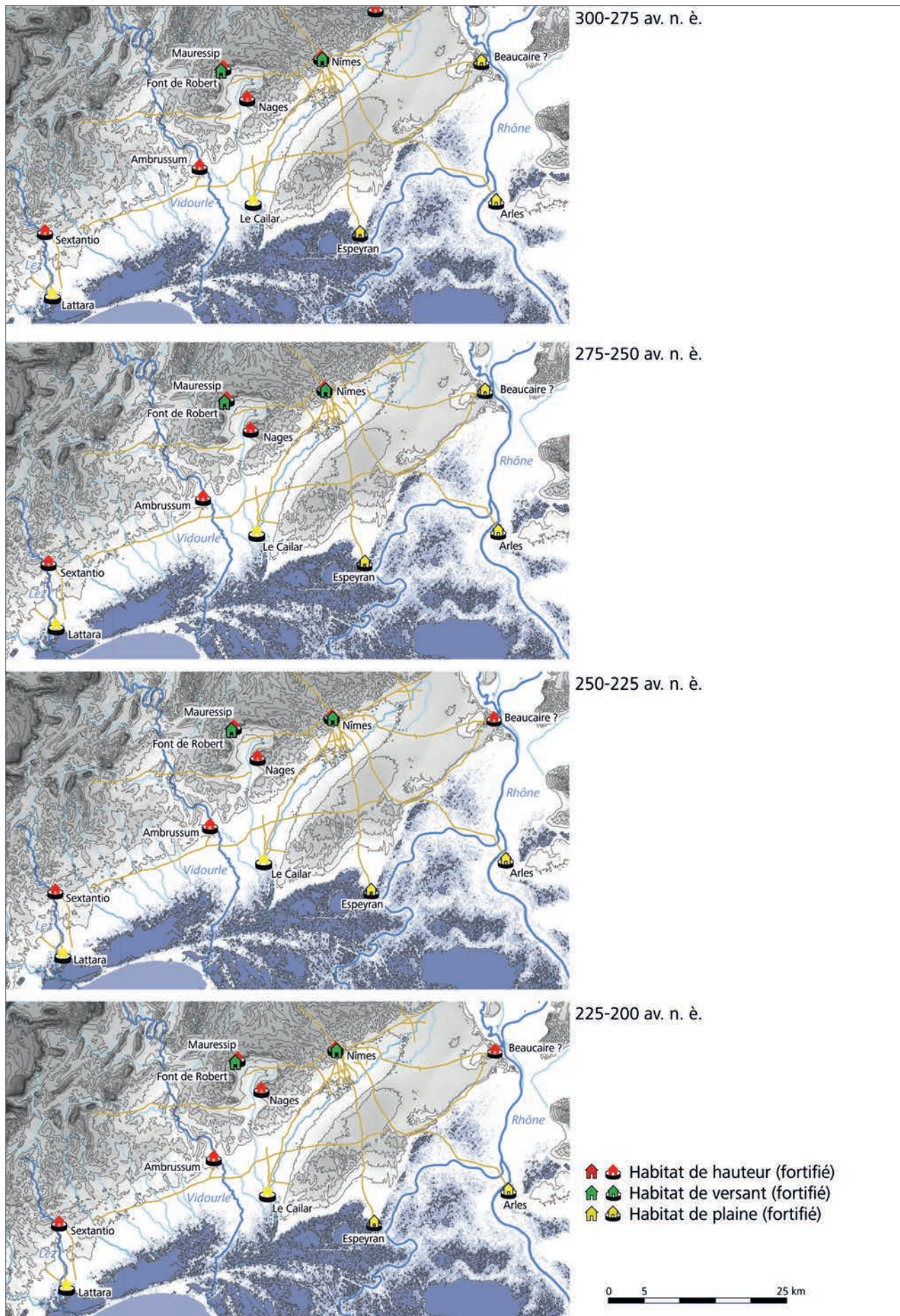


Fig. 9. Carte des habitats de la première moitié du III<sup>e</sup> siècle av. n. è.

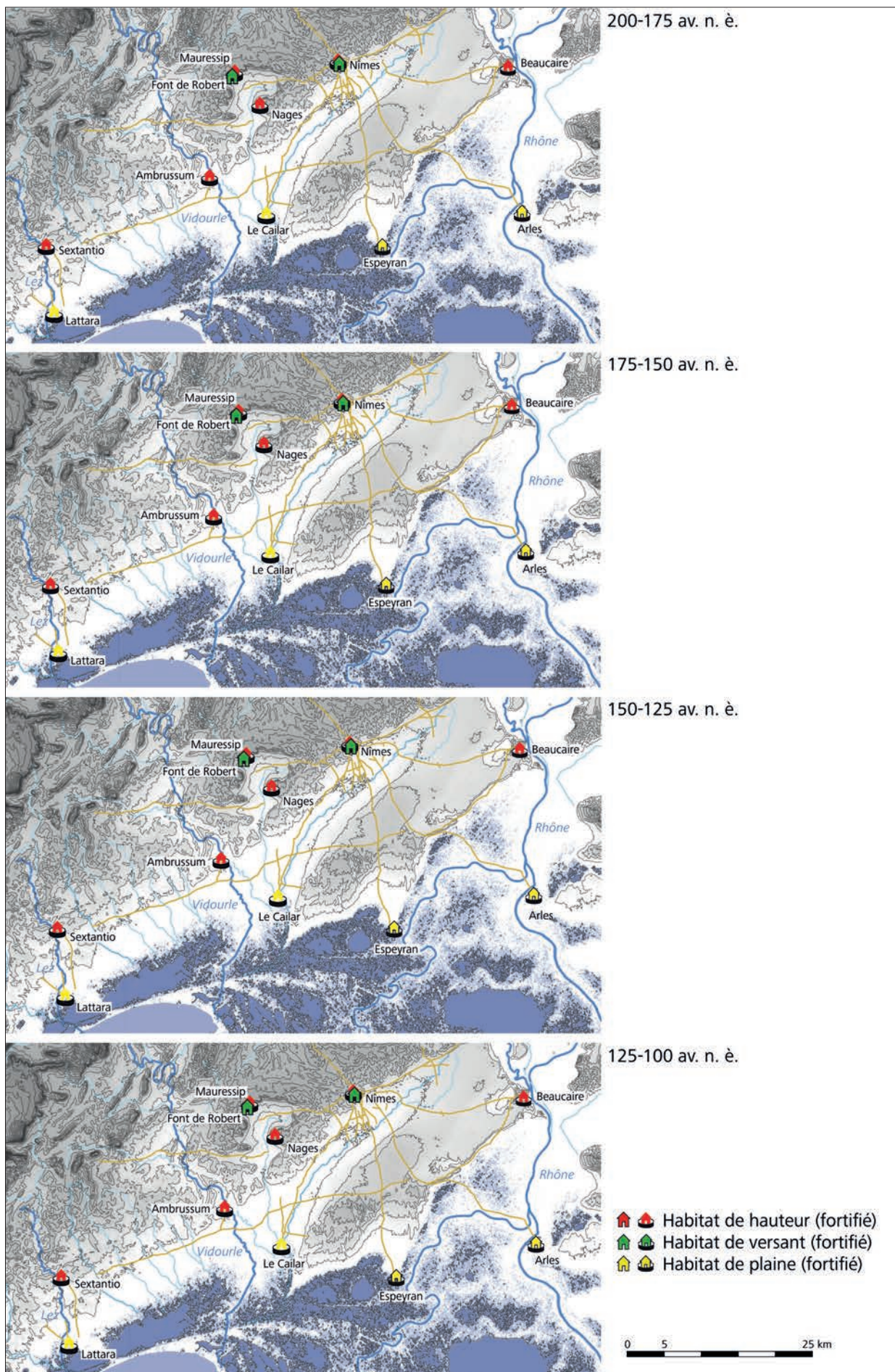


Fig. 10. Carte des habitats de la première moitié du II<sup>e</sup> siècle av. n. è.



Fig. 11. Restitution du territoire protohistorique nîmois.

notamment pour la période comprise entre 500 et 200 av. n. è. (fig. 11). Ainsi, en partant de l'agglomération, les terres agricoles semblent répondre à un découpage raisonné. Au plus près de l'enceinte, on trouve notamment de très rares plantations de vigne (Pomarède *et al.* 2012) ainsi que des vestiges attribuables à des amendements qui participent de la définition du terroir vivrier. Ce dernier est exploité à partir de l'agglomération et semble s'étaler sur un rayon de 2 km. Récemment, la découverte en diagnostic d'une sépulture à incinération du V<sup>e</sup> siècle av. n. è., peut-être en relation avec un parcellaire et des fosses de plantation de vigne, documente de manière inédite ce secteur de plaine (Piskorz 2019). La fouille apportera des compléments importants.

Au-delà de ce premier cercle dont seule la partie sud est véritablement documentée, se trouvent un semis d'établissements agricoles ainsi que plusieurs enclos funéraires. Nous avons proposé que ces terres étaient plutôt destinées à une agriculture intensive menée à partir de ces établissements en vue de produire surplus et richesse. La mise au jour de puits et de greniers au sein des enclos milite en faveur de cette hypothèse. Il a également été possible d'envisager qu'une partie de ces établissements assure l'élevage des chevaux ce qui renforce un peu plus le statut de ces établissements (Séjalon *et al.* 2012). C'est au sein de ce second cercle que le réseau des chemins se multiplie autour des principales voies régionales pour à nouveau se greffer sur elles plus au sud afin de franchir le Vistre. Tous les établissements

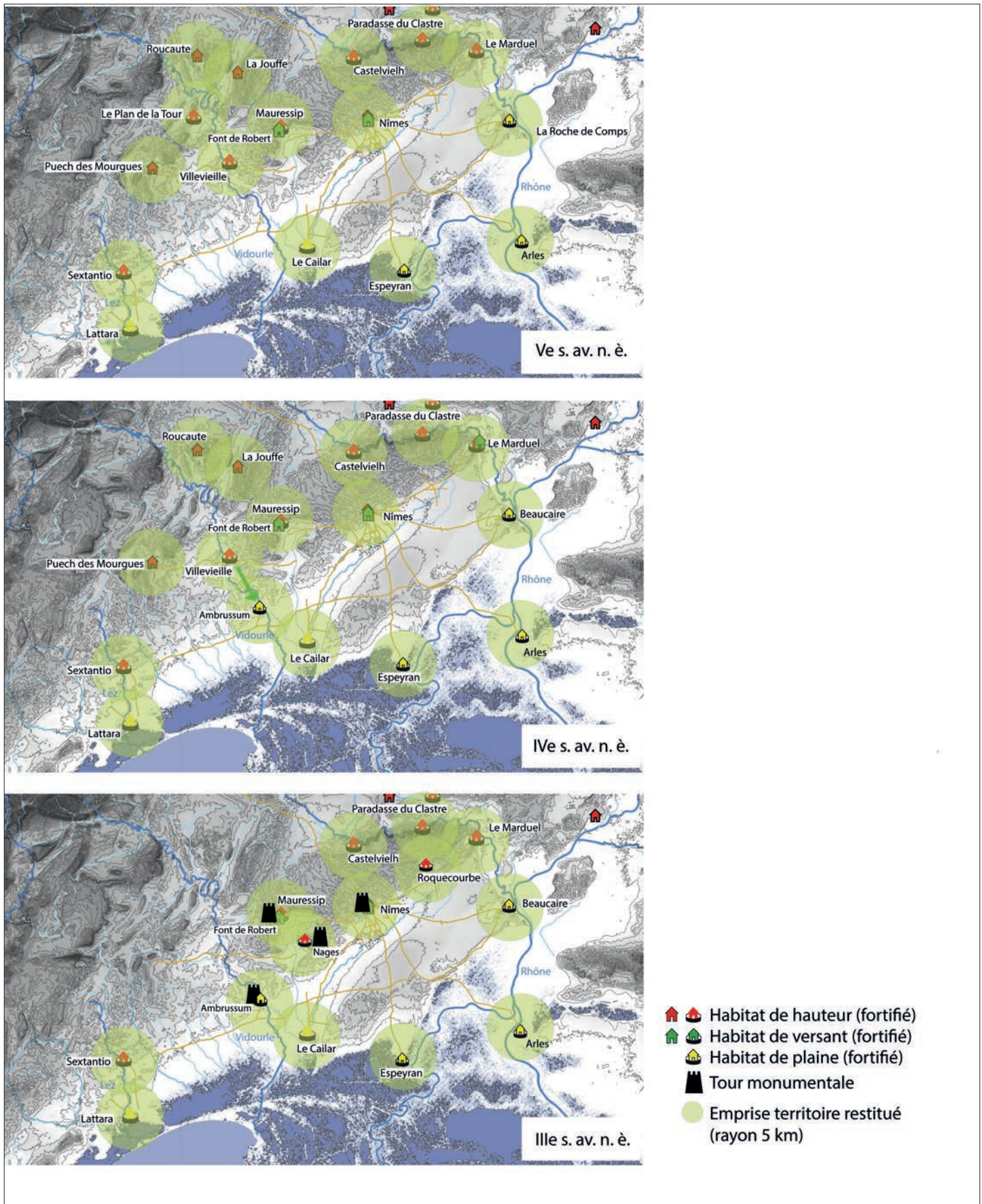


Fig. 12. Cartes de répartition des territoires aux V<sup>e</sup>, IV<sup>e</sup> et III<sup>e</sup> siècle av. n. è.



agricoles ainsi que les enclos funéraires s'articulent le long de ces axes. Cette organisation générale permet de fixer la limite du territoire économique de l'agglomération nîmoise à 5 kilomètres du centre. Force est de constater que cette distance est souvent utilisée pour définir un cercle autour des agglomérations dans le cadre des sociétés traditionnelles qui correspond à une heure de marche.

En considérant que chaque agglomération exploite des surfaces analogues pour subvenir à ces besoins alimentaires et produire des surplus destinés aux échanges, il est possible de cartographier des cercles de 5 km de rayon autour des habitats groupés fortifiés (fig. 12). Bien évidemment, ce report n'est que théorique, il n'y a qu'à observer la localisation de chaque habitat pour se rendre compte que les potentialités en terres agricoles et en espace sont différentes d'un point à l'autre. Les sites lagunaires par exemple ont leur cercle amputé de moitié ; à l'intérieur des terres, la présence des reliefs diminue d'autant les espaces cultivables et compartimente autrement qu'en plaine ; ces facteurs géographiques influent sur les capacités de production et donc sur la population pouvant vivre de ces ressources. La présence des sources d'eau est également un facteur déterminant dans le choix d'implanter un habitat communautaire. Cet ensemble de conditions a sans doute influencé les déplacements de population.

Ainsi, du V<sup>e</sup> au III<sup>e</sup> siècle, il est possible d'observer la répartition de ces territoires économiques. Dans la plaine littorale, les comptoirs lagunaires semblent suffisamment distants les uns des autres pour ne pas entrer en compétition. Il en est de même pour la première ligne d'oppidums installés en bordure des piémonts des garrigues. En revanche, dans l'arrière-pays, de nombreux cercles sont sécants. La densité des habitats groupés fortifiés ou non fortifiés a dû générer quelques tensions et c'est dans ces espaces que l'on enregistre le plus grand nombre de mutations et la disparition de plusieurs sites à occupation longue. Un phénomène de concentration des populations dans un nombre plus réduit d'habitat est envisagé pour expliquer ces abandons. Le probable déplacement de la population de Villevieille vers Ambrussum au IV<sup>e</sup> siècle a pu créer de nouveaux troubles avec le Cailar et le dépôt d'armes et de têtes coupées en ait peut-être l'illustration ! L'étude stratigraphique et la chronologie des mobiliers (Roure 2007) suggère qu'il ne s'agit pas d'un événement unique mais bien d'installations répétées sur près d'un siècle, entre le dernier quart du IV<sup>e</sup> siècle et le dernier quart du III<sup>e</sup> siècle av. n. è., ce qui correspond à la date de création de l'*oppidum* d'Ambrussum. Ces conflits de voisinage ont dû exister ailleurs. L'installation de Nages en face de l'*oppidum* de Mauressip, au débouché de la Vaunage, n'a pas dû rester sans conséquence. L'imposante fortification et la couche de galets de fronde mise au jour au pied du rempart sont autant de témoignages de la nécessité de se défendre.

C'est également durant cette période que l'affirmation politique des élites gauloises se manifeste le plus fortement au travers de constructions monumentales (Garcia 2011). Du point de vue chronologique, la statuaire et les monuments à portique qui les abritaient, semblent constituer les traits les plus anciens, dès le VI<sup>e</sup> siècle comme au Marduel (Py, Lebeauvin 1994). L'attitude

des personnages, représentés assis en tailleur, leur confère une autorité plutôt politique que martiale. Mis en scène et associés à des symboles mythologiques gaulois (cheval, oiseau, serpent), ils se mettent en quelque sorte sous la protection des dieux. La présence régulière sur les piliers ou les linteaux de représentations de têtes coupées ou de cavités céphaliques est là probablement pour rappeler que ce pouvoir a le droit de vie ou de mort. Installés au sein des agglomérations, en relation avec les lieux culturels, ils participent de la construction des sanctuaires urbains (Roure *et al.* 2019). Ainsi, ces monuments matérialisent une forme de syncrétisme où s'exprime la complexité de la pensée gauloise.

Un autre témoignage peut être ajouté au dossier des territoires politiques. En lien direct avec les fortifications, il s'agit de la construction de tours monumentales dans la région nîmoise (Py 1992). Ces tours présentent des caractéristiques similaires. La plupart englobe des monuments antérieurs sauf à Nages où la tour monumentale (E1) semble édifée en une seule fois. Elles sont installées sur des points remarquables, le plus souvent au sommet de l'espace occupé. Les tours de Nages, Nîmes et Ambrussum (Fiches 1983) sont accolées au rempart alors que la tour de Mauressip est installée au centre d'une terrasse aménagée. Ces tours présentent des dimensions bien supérieures à la moyenne et devaient dépasser largement la courtine. La hauteur de la Tour Magne a pu être évaluée à 17-18 m de haut par le négatif qu'elle a laissé dans le monument romain. À Nages, la hauteur restituée est d'environ 10 m. Elles pouvaient être perçues de loin et sans doute visibles entre elles. Leur chronologie est relativement imprécise mais quelques repères peuvent être fixés. À Nîmes comme à Mauressip, le premier état sur lequel les tours monumentales s'appuient est daté du IV<sup>e</sup> siècle. À Mauressip, la nature du parement hellénistique et les éléments de datation récoltés lors des fouilles de la terrasse permettent de proposer les premières décennies du II<sup>e</sup> siècle pour la mise en œuvre du second état. Pour Nages et Ambrussum, la construction des tours monumentales se situe au milieu du III<sup>e</sup> siècle av. n. è. Il y a donc encore une fois convergence des pratiques dans un contexte chronologique finalement similaire. Ces tours symbolisent les capacités technique et financière du groupe pour construire de tels monuments ou pour faire appel à une main d'œuvre étrangère. Elles réaffirment le pouvoir de l'*oppidum* au sein de son territoire. Leur très grande proximité suggère également qu'elles appartiennent à un même réseau et que les populations se reconnaissent comme appartenant à une même ethnie, dépassant en cela les querelles locales.

## Conclusion

En choisissant le temps long, le dernier millénaire avant notre ère, et un secteur géographique assez grand, il a été possible de retracer les principales phases de construction des territoires protohistoriques. L'ancrage géographique, la connaissance des milieux et de ses potentialités agraires ont été mis en avant pour reconstituer leur dimension spatiale. Les dynamiques internes des sociétés ont servi à expliquer les dimensions politiques de

ces territoires. En prenant comme constante la population, les rythmes de création/abandon des habitats ont pu être abordés différemment et la notion de déplacement des groupes humains a été préférée.

Les fortifications sont un phénomène ancien, bien antérieur à la fondation de Marseille. Elles marquent le point central du territoire au sein desquelles se regroupent l'essentiel de la population. Elles sont le lieu où se manifeste le pouvoir. À l'échelle de notre région d'étude, la projection des territoires sur les cartes montre des zones potentielles de confrontation et les conflits intertribaux ont été évoqués.

Malgré l'affirmation de chaque groupe au sein de son territoire, les communications sont nombreuses et fréquentes comme en témoigne le canevas des voies de circulation. Très tôt Nîmes est au centre d'un réseau étendu qui relie les principaux oppidums de la région. L'apparition des tours monumentales, dans un contexte historique mouvementé, les guerres puniques, est peut-être révélateur de la volonté de montrer son appartenance à une entité forte dépassant le cadre strict de l'*oppidum*, les Volques Arécomiques.

## Bibliographie

- Beylier A., 2011. Les fossés défensifs en Gaule méditerranéenne protohistorique (IX<sup>e</sup>-II<sup>e</sup> s. av. n. è.) : formes et fonctions. *Revista d'Arqueologia de Ponent*, 21, 253-274.
- Bourilly J., Mazauric F., 1912. Statistique des enceintes préhistoriques et protohistoriques du département du Gard. Congrès Préhistorique de France, *Bulletin de la Société Préhistorique de France*, 540-613.
- Célié M., Monteil M., Pomarèdes H., Sauvage L., Vidal L., Compan M., Hervé M.-L., Veyrac A., Pène J.-M., 2004. Nîmes. *Archéologie de la France – Informations* [en ligne] <http://adlfi.revues.org/12126> [consulté le 3 avril 2021].
- Chevillot P., Martin S., Breuil J.-Y., Pomarèdes H., Séjalon P., 2010. Mobilités et héritages dans la plaine de Nîmes (Gard, France). Regards croisés sur l'occupation humaine à l'Holocène. In Lefèvre D. dir. *Q6 – Biodiversité au Quaternaire : Climats, Environnements et Peuplements, Actes du colloque AFEQ-INQUA, Montpellier, 26-28 février 2008*. Paris, Maison de la géologie, 459-474 (Quaternaire 21 [4]).
- Daveau I., Bel V., 2008. L'occupation du territoire autour de Lattara : quelques aspects mis en lumière par les fouilles récentes. *Gallia*, 65, 1-16.
- Dedet B., Py M., 1985. *L'occupation des rivages de l'étang de Mauguio (Hérault) au Bronze final et au premier âge du Fer. III. Synthèses et Annexes*. Caveirac, ARALO, 138 p. (Cahier ARALO 13).
- Dedet B., Lisfranc R., 2006. Les trois tombes du premier âge du Fer de Gallière à Montpellier (Hérault). *Documents d'archéologie méridionale*, 28, 91-104.
- Dedet B., Py M., Savay-Guerraz H., 1985. *L'occupation des rivages de l'étang de Mauguio (Hérault) au Bronze final et au premier âge du Fer. II. Sondages et sauvetages programmés (1976-1979)*. Caveirac, ARALO, 1985, 143 p. (Cahier ARALO 12).
- Dedet B., Mahieu E., Sauvage L., 1997. L'espace culturel et funéraire du premier âge du Fer de Vestric en Languedoc oriental (Vestric-et-Candiac, Gard). *Bulletin de la Société préhistorique française*, 94 (4), 581-608.
- Demangeot C., Py M., Dedet B., Carme R., Cençon-Salvayre C., Rovira N., Tillier M., Roure R., 2016. *La nécropole du second âge du Fer du Sizen-Vigne à Beaucaire (Gard)*. Lattes, Association pour le Développement de l'Archéologie en Languedoc-Roussillon, 306 p. (MAM 37).
- Di Méo G., 1998. De l'espace aux territoires : éléments pour une archéologie des concepts fondamentaux de la géographie. *L'information géographique*, 62 (3), 99-110.
- Fiches J.-L., 1983. L'occupation préromaine d'Ambrussum après la fouille du secteur IV. *Documents d'archéologie méridionale*, 6, 79-100.
- Garcia D., Orliac D., avec la collaboration de Marinval P., Pernaud-Orliac J., 1990. Les Courtinals à Mourèze (Hérault). Étude préliminaire de l'habitat protohistorique et de son territoire. *DAM*, 13, 15-34.
- Garcia D., 1993. *Entre Ibères et Ligures. Lodévois et moyenne vallée de l'Hérault protohistoriques*. Paris, CNRS, 355 p. (RAN Suppl. 26)
- Garcia D., 1995. Le territoire d'Agde grecque et l'occupation du sol en Languedoc central durant l'âge du Fer. In Arcelin P., Bats M., Garcia D. dir. *Sur les pas des grecs en Occident*. Paris, Errance, Lattes, Association pour la diffusion de l'archéologie méridionale, 137-167 (Études Massaliètes 4).
- Garcia D., 2011. Monuments culturels du premier âge du Fer méridional. Évolution, transformations, destructions. *DAM*, 34, 341-349.
- Garmy P., 1979. L'évolution de l'âge du Bronze Final IIIb et la transition Bronze/Fer en Languedoc oriental d'après la culture matérielle des habitats. État des questions. *Dialogue d'Histoire Ancienne*, 5, 23-34.
- Garmy P., Py M., 1976. Deux cabanes stratifiées de l'âge du Bronze final IIIb sur l'*oppidum* de Roque de Viou à Saint-Dionisy (Gard). *Gallia Préhistoire*, 19, 239-264.
- Janin T., 1992. L'évolution du Bronze final IIIb et la transition Bronze-Fer en Languedoc occidental d'après la culture matérielle des nécropoles. *DAM*, 15, 243-259.
- Janin T., Gailledrat E., 2009. Les fortifications préromaines en France méridionale. *DAM*, 32, 1-160.

- Jannoray J., 1955. *Contribution à l'étude des civilisations préromaines de la Gaule méridionale*. Paris, E. de Boccard, 2 volumes, 490 p. (1) 61 pl. (2) (BEFAR 181).
- Monteil M., 1999. *Nîmes antiques et sa proche campagne*. Lattes, Association pour la recherche archéologique en Languedoc oriental, 528 p. (MAM 3).
- Nuninger L., 2002. *Peuplement et territoires protohistoriques du VIII<sup>e</sup> au I<sup>er</sup> s. av. J.-C. en Languedoc oriental (Gard-Hérault)*. Thèse de doctorat, Besançon, Université de Franche-Comté, 2002, 2 volumes, 290 p. (1), 487 p. (2).
- Nuninger L., Sanders L. (coordination), Favory F., Garmy P., Raynaud C., Rozenblat C., Kaddouri L., Mathian H., Schneider L., 2006. La modélisation des réseaux d'habitat en archéologie : trois expériences. *M@ppemonde*, 83 (3) [en ligne] <http://mappemonde.mgm.fr/num11/articles/art06302.html> [consulté le 3 avril 2021].
- Ode B., Gilabert C., Breuil J.-Y., Dusseaux D., 2017. *Circulez, y tout à voir. Archéologie des grands travaux entre Nîmes et Montpellier*. Catalogue de l'exposition au Musée Henri Prades, Gand, Snoeck, 120 p.
- Piskorz M., avec les contributions de Manniez Y., Molliex, C., Séjalon P., 2019. *8 rue de Verdun, rue Henri Revoil, Occitanie, Gard, Nîmes*. Rapport d'Opération de Diagnostic archéologique, Nîmes, Inrap Midi-Méditerranée, 65 p.
- Pomarèdes H., Bel V., Breuil J.-Y., Célié M., Vidal L., Monteil M., Séjalon P., 2012. Le paysage périurbain à Nîmes (Gard, France) de la Protohistoire au Haut-Empire (VI<sup>e</sup> av. n. è. – II<sup>e</sup> de n. è.). In Belarte M. C., Planat-Mallart R. dir. *Le paysage périurbain en Méditerranée occidentale pendant la Protohistoire et l'Antiquité, Actes du Colloque International, Institut Catalan d'Archéologie Classique (Tarragone, 6-8 mai 2009)*. Tarragone, ICAC-UPV, 287-317.
- Prades H., avec la collaboration de Dedet B. et Py M., 1985. *L'occupation des rivages de l'étang de Mauguio (Hérault) au Bronze final et au premier âge du Fer. Les recherches du Groupe Archéologique Painlevé*. Caveirac, ARALO, 135 p. (Cahier ARALO 12).
- Py M., 1981. *Recherches sur Nîmes préromaine. Habitats et sépultures*. Paris, CNRS, 242 p. (Gallia Suppl. 41).
- Py M., 1984. *La Liquière (Calvisson, Gard). Village du premier âge du Fer en Languedoc oriental*. Paris, CNRS, 364 p. (RAN Suppl. 11)
- Py M., 1985. Roquecourbe, Marguerittes, Gard. In Dedet B., Py M., *Les enceintes protohistoriques de Gaule méridionale*. Caveirac, ARALO, 144 p. (Cahier ARALO 14).
- Py M., 1990. *Culture, économie et société protohistoriques dans la région nîmoise*. Rome, École Française de Rome, 2 volumes, 957 p. (Coll. Efr 131).
- Py M., 1992. Les tours monumentales de la région nîmoise. *Documents d'archéologie méridionale*, 15, 117-125.
- Py M., 2015. *ANAGIA. Les oppida de la Vaunage et la cité gauloise des Castels à Nages (Gard)*. Montpellier, Presses Universitaires de la Méditerranée, 351 p.
- Py M., 2016. Observations et conjectures sur les fortifications de Lattara (Lattes, Hérault). In Chazelles C.-A., Schwaller M. dir., *Vie quotidienne, tombes et symboles des sociétés protohistoriques de Méditerranée nord-occidentale. Mélanges offerts à Bernard Dedet*, Lattes, Publication de l'UMR 5140, Association pour le Développement de l'Archéologie en Languedoc-Roussillon, 223-238 (MAM Hors-série 7), 2016, p. 223-238.
- Py M., Lebeau D. avec la collaboration de Bessac J.-C., 1994. Stratigraphie du Marduel (Saint-Bonnet-du-Gard) : VI – Les niveaux du Bronze final au milieu du V<sup>e</sup> s. av. n. è. sur le Chantier Central. *DAM*, 17, 201-265.
- Roure R., 2002. Nouvelles données sur l'occupation protohistorique de Beaucaire (Gard). *DAM*, 25, 171-214.
- Roure R., avec la collaboration de Duday H., Gardeisen A., Girard B., Lenorzer S., Marchand G., Piquès G., Schwaller M., 2007. Armes et têtes coupées au Cailar (Gard) : premiers éléments de réflexion sur un dépôt rituel en Gaule méditerranéenne. In Barral P., Daubigney A., Dunning C., Kaenel G., Roulière-Lambert M.-J. dir. *L'âge du Fer dans l'arc jurassien et ses marges, Actes du 29<sup>e</sup> colloque international de l'AFEAF (Bienne, 5-8 mai 2005)*. Besançon, Presse Universitaire de Franche-Comté, 653-657.
- Roure R., Séjalon P., Bovagne M., Girard B., Boissinot P., 2019. La question des sanctuaires urbains en Celtique méditerranéenne au cours de l'âge du Fer. In Barral P., Thivet M. dir. *Sanctuaires de l'âge du Fer, Actes du 41<sup>e</sup> colloque internationale de l'AFEAF (Dôle, 25-27 mai 2017)*. Paris, AFEAF, 31-46 (Afeaf 1).
- Séjalon P., 2016. Réflexions sur l'évolution des formes d'appropriation de la terre à Nîmes (de la fin du VI<sup>e</sup> au changement d'ère). In Blancquaert G., Malrain F. dir. *Évolution des sociétés gauloises du second âge du Fer, entre mutations internes et influences externes, Actes du 38<sup>e</sup> colloque international de l'AFEAF (Amiens, 29 mai-1er juin 2014)*. Senlis, RAP, 179-197 (RAP N° spécial 30).
- Séjalon P., Bel V., Breuil J.-Y., Pomarèdes H., 2009. Définition et organisation des terroirs protohistoriques de Nîmes, Gard (de la fin du VI<sup>e</sup> au I<sup>er</sup> s. av. J.-C.). In Bertrand I., Duval A., Gomez de Soto J., Maguer P. dir. *Habitats et paysages ruraux en Gaule et regards sur d'autres régions du monde celtique, Actes du colloque AFEAF de Chauvigny (17-20 mai 2007)*. Chauvigny, Association des Publications Chauvinoises, 153-180.
- Séjalon P., Ratsimba A., Forest V., 2012. L'élevage du cheval en Languedoc. Le rôle des exploitations agricoles protohistoriques. *Archéopage*, 35, 18-25.
- Séjalon P. dir., 2020. *Vergèze, Saint-Pastour nord (Gard). De la Préhistoire récente au Moyen-Âge*. Rapport final d'opération de fouille archéologique. Ligne Grande Vitesse Contournement de Nîmes et Montpellier. Nîmes, Inrap Méditerranée, 10 volumes.
- Séjalon P., à paraître. Essai de hiérarchisation des axes de circulation durant la Protohistoire en Languedoc. In Raynaud C. dir. *Voies, réseaux, paysages en Gaule, Actes du colloque en hommage à Jean Luc Fiches (Pont-du-Gard, juin 2016)*. (RAN Suppl. à paraître).

---

**Auteur**

Pierre Sejalon, Inrap Midi-Méditerranée, UMR 5140 ASM ; pierre.sejalon@inrap.fr

**Résumé**

Les fortifications protohistoriques sont sans nul doute une affirmation forte d'un pouvoir installé qui contrôle un espace et qui veut montrer sa puissance. Pendant longtemps, on a mis en relation la création de nombreux oppidums avec l'arrivée des phocéens et la naissance de la ville de Marseille. Pourtant à y regarder de plus près, on s'aperçoit que les processus sont plus complexes et s'ancrent dans le temps long. En choisissant d'aborder la question de la formation des territoires et du déplacement des pôles d'habitats sur le dernier millénaire, d'autres explications sont possibles et sortent du cadre événementiel.

**Abstract**

The protohistoric fortifications are undoubtedly a strong affirmation of an installed power that controls a space and wants to show its power. For a long time, the creation of numerous oppidums was linked to the arrival of the Phocaeans and the birth of the city of Marseille.

However, a closer look reveals that the processes are more complex and are rooted in the long term. By choosing to address the question of the formation of territories and the displacement of settlements over the last millennium, other explanations are possible and go beyond the event-driven framework.